

Surveiller et nourrir. Politique de la faim

COORDONNÉ PAR PIERRE JANIN

INTRODUCTION AU THÈME

FAIM ET POLITIQUE : MOBILISATIONS ET INSTRUMENTATIONS

« Une grave crise alimentaire frappe l'est du Sahel », s'alarmait *Le Monde* le 10 avril 2010. « Niger : la famine fait à nouveau parler d'elle » ou « L'insécurité alimentaire touche 10 millions de personnes au Sahel » titraient, de nouveau, certains magazines en juin 2010¹ afin de relancer la médiatisation d'un phénomène récurrent mais aléatoire dans son intensité et sa localisation, et peu vendeur. Et les experts de la Banque mondiale et de l'USAID (United States Agency for International Development) d'insister sur la forte probabilité d'une nouvelle crise, l'impréparation des gouvernants et le danger que la faim fait peser sur la stabilité mondiale².

Faim et politique entretiennent des relations étroites, anciennes et controversées. Dès 1952, Josué de Castro soulignait ainsi que « peu de phénomènes ont influé aussi intensément sur le comportement politique des peuples que le phénomène alimentaire et la tragique nécessité de manger³ ». Derrière ce besoin vital se dresse indubitablement la question des ressources (produire plus et mieux) mais se profilent également des questions sociales (réduire les inégalités) et politiques (éviter les conflits)⁴. C'est pourquoi, ainsi que le relevaient Daniel Bourmaud et Dominique Darbon en 1990, « la question alimentaire est posée d'emblée en termes de conflits et d'options politiques [biais urbain, priorités rurales] et non en termes de gestion publique⁵ ». Cette

1. *Courrier international*, 1^{er} juillet 2010 ; *Les Échos*, 16 juin 2010.

2. Banque mondiale, « La crise alimentaire risque de se répéter, alertent les responsables de la lutte contre la faim dans le monde », 25 novembre 2009, article en ligne consultable sur <web.worldbank.org>.

3. J. de Castro, *Géopolitique de la faim*, Paris, Éditions ouvrières, 1952, p. 23.

4. M. Lofchie, « Political and Economic Origins of Hunger in Africa », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 13, n° 4, 1975, p. 551-567.

5. D. Bourmaud et D. Darbon, « La politique du pain : les mots et les choses (Kenya et Zimbabwe) », *Politique africaine*, n° 37, mars 1990, p. 34.

politisation se déploie autour de trois types de construits sociaux : les jeux d'alliance et de pouvoir, l'ingénierie technocratique des outils de mesure que certains n'hésitent pas à qualifier de « technologie de gouvernement des populations », les mises en scène médiatiques aux effets ambivalents⁶.

C'est avec l'ambition de rendre compte de la dimension politique et sociale de la faim et, plus encore, de la violence de la faim – qu'elle soit liée à la peur, à son instrumentation⁷ ou à son instrumentalisation – comme des mobilisations et des compromis qu'elle suscite, que s'est construit ce dossier. Les textes présentés entendent aussi montrer combien la lutte contre la faim est rendue problématique par la multiplicité des paramètres et des acteurs impliqués, à différentes échelles, aux interactions parfois imprévisibles. La résolution des situations de crise dépend également fortement de la capacité à les contextualiser et à les faire reconnaître⁸.

DIVERSITÉ DES CRISES ALIMENTAIRES, PLURALITÉ DES « TRAITEMENTS »

L'Afrique subsaharienne connaît une grande diversité de « situations à risque alimentaire » caractérisées par un hiatus tant quantitatif que qualitatif entre besoins et ressources. Les rapports de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) montrent que les crises alimentaires ont tendance à durer, tandis que l'ONG Oxfam relève que le nombre d'alertes alimentaires a été multiplié par trois depuis 1980⁹. Le nombre de personnes souffrant de la sous-alimentation serait même passé de 200 à 265 millions au cours de la dernière décennie même si leur proportion baisse en valeur relative¹⁰.

Ce tableau sévère renseigne peu sur le contenu de la faim : les estimations macro-alimentaires correspondent rarement au manque ressenti par les individus. Par ailleurs, les écarts s'accroissent entre pays, entre régions et entre

6. On y retrouve les trois niveaux de pouvoir identifiés par M. Foucault (« les relations stratégiques, les techniques de gouvernement et les états de domination ») dans « L'éthique de soi comme pratique de liberté » [1984], in *Dits et écrits. 1954-1988. Vol. IV*, Paris, Gallimard, 1994, p. 728-729.

7. Sur l'instrumentation du pouvoir, thème foucauldien, se référer à l'analyse faite par P. Lascombes, « La gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique*, n° 13-14, 2004, p. 8-10.

8. Non pas seulement économiquement mais aussi socialement, culturellement et politiquement. Voir E. Mandala, « Beyond the "Crisis" in African Food Studies », *The Journal of the Historical Society*, vol. 3, n° 3-4, 2003, p. 281-301.

9. Oxfam International, *Les Causes de la faim : examen des crises alimentaires qui secouent l'Afrique*. Oxford, Oxfam, 2006.

10. FAO, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009. Crises économiques – répercussions et enseignements*, Rome, 2009.

catégories de population. De même, les termes utilisés pour rendre compte de la faim sont très divers : en nutrition, on parle tantôt de sous-alimentation (ration calorique insuffisante), de malnutrition protéino-énergétique, de carences en micronutriments ; en sciences humaines, on évoque les disettes (pénuries aggravées), les famines (occasionnant des décès massifs et des épidémies), les soudures alimentaires¹¹. Il est, de ce fait, souvent difficile de comparer les situations, surtout si les données chiffrées se contredisent.

Le terme de « crise », plus neutre que celui de famine, n'est pas nécessairement plus adapté car la normalisation et l'objectivation des savoirs conduisent à euphémiser la détresse des plus pauvres. De plus, les situations de crise ont souvent des racines multiples, tantôt naturelles (criquets, sécheresse, inondations), tantôt humaines (conflits, pauvreté...), qu'il semble vain de hiérarchiser. Pendant longtemps, les lectures des crises ont opposé les tenants de leur endogénéité (et proximité) et ceux de leur externalité (et de leur caractère importé) sans qu'aucune position ne l'emporte. Aux discours déterministes et malthusiens sur l'origine des pénuries est venu s'ajouter celui sur les « inégalités de capacités et de droits d'accès » porté par les disciples d'Amartya Sen. Les effets de la mondialisation ont, plus récemment, remis en exergue la notion d'échange inégal, favorisant certaines mobilisations nationales ou transnationales. Catherine Laroche Dupraz et Angèle Postolle montrent ainsi, dans le texte présenté ici, comment le concept de souveraineté alimentaire s'est immiscé dans les débats à l'OMC et tente de s'y faire une place, au gré de coalitions changeantes et de négociations techniques. Le temps paraît donc mûr pour de nouvelles propositions explicatives comme pour de nouvelles confrontations géopolitiques.

Les crises alimentaires africaines ont donc plusieurs dimensions. Les crises de subsistance sont les plus connues, même si certaines sont souvent occultées¹². Elles renvoient assez explicitement à l'apparition de pénuries, certes conjoncturelles mais relativement prévisibles, à défaut d'être cycliques¹³. Elles toucheraient davantage des espaces et des populations rurales aux récoltes céréalières amoindries par la sécheresse, les attaques de criquets, l'épuisement des sols et la pauvreté. Toute l'habileté consiste ici, pour les sociétés paysannes, les groupes marchands et les États, à adopter une gestion efficiente des réserves sans pour autant tomber dans l'autarcie, la rétention

11. Pour une « étiologie » de ce phénomène, se reporter à P. Janin, « La gestion spatio-temporelle de la soudure alimentaire dans le Sahel burkinabé », *Revue Tiers Monde*, n° 180, 2004, p. 909-933.

12. Voir B. A. Gado, *Une histoire des famines au Sahel. Étude des grandes crises alimentaires (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1993.

13. M. Chastanet, « Survival Strategies of a Sahelian Society : The Case of the Soninke in Senegal from the Middle of the Nineteenth Century to the Present », *Food and Foodways*, vol. 5, n° 2, 1992, p. 127-149.

ou la spéculation. Sont traditionnellement rangées dans cette catégorie la crise sahéenne de 1973-1974, ouest-africaine de 1984-1985, éthiopienne de 1984-1985 ou encore la crise de 2002 en Afrique australe. Le schéma alors mobilisé exprime une conception particulière de l'insécurité alimentaire, plus axée sur les ressources produites que sur la capacité à les acquérir, plus déterministe que co-construite. C'est pourquoi les actions restent très ciblées : amélioration de la production agricole par l'irrigation ou augmentation des revenus par la diversification d'activités. Quant aux réponses de survie des ménages, elles évolueraient peu : décapitalisation, emprunt, migration de détresse. Ce schéma déterministe est encore parfois mobilisé par certains gouvernants pour minimiser leur responsabilité (cas du Niger en 2005), avec l'appui de certains médias, par crainte de mobilisations sociales importantes. Ce type de crise conjoncturelle, simple à détecter, aurait, de fait, l'avantage de permettre un déclenchement massif de l'aide. Nul doute cependant que l'aggravation annoncée de la variabilité climatique et le mouvement d'appropriation foncière par les firmes agro-industrielles suscitent un regain d'intérêt pour de nouvelles études sur les crises à dominante agro-environnementale¹⁴.

Le deuxième type de crise alimentaire, moins « rurale » dans ses composantes, est plus difficile à appréhender. Pendant des années, individus et familles sont confrontés à une accumulation de difficultés économiques et sociales (chômage, endettement, hausse des prix, manque de capital, enclavement, carences, etc.) qu'ils doivent combattre avec peu de moyens. Pour y faire face, ils ne peuvent compter sur leurs proches, eux-mêmes précarisés, tandis que les « projets » des intervenants extérieurs restent limités et circonscrits dans le temps. Ils sont donc très vulnérables à tout nouveau choc (perte d'un actif, maladie, hausse des prix). Cette « dégradation des moyens d'existence¹⁵ » est parfois invisible puisqu'elle ne s'accompagne pas de signes déclencheurs et qu'elle est mal relayée socialement et politiquement, d'où la nécessité d'accorder une place plus importante aux micro-pratiques de survie¹⁶ comme aux modes de régulation plus lointains (transferts des migrants, rôle des réseaux marchands...) pour en rendre compte. À cet égard, la marchandisation importante des ressources alimentaires, promue par les bailleurs de fonds, dans des contextes où elles sont insuffisantes, joue un rôle

14. Grain, « The International Food System and the Climate Crisis », *Seedling*, octobre 2009, p. 2-8.

15. G. Gallopin, « Linkages between Vulnerability, Resilience, and Adaptive Capacity », *Global Environmental Change*, n° 16, 2006, p. 293-303.

16. Chantal Blanc-Pamard développe une analyse saisissante des liens entre précarisation économique et précarité alimentaire dans « "La moitié du quart". Une ethnographie de la crise à Tananarive et dans les campagnes de l'Imerina (Madagascar) », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 6, n° 4, 1998, p. 20-32.

aggravant¹⁷. Cette complexité a d'ailleurs incité les bailleurs et les ONG à mettre en place des dispositifs de suivi de la vulnérabilité à l'insécurité (*livelihoods systems profiling*), combinant un nombre croissant d'indicateurs agro-environnementaux, économiques et sociétaux, malheureusement souvent disparates¹⁸. En milieu urbain, c'est plutôt la question des revenus, aléatoires et instables, et des solidarités de proximité (comme avec les « parents de village ») qui oriente les analyses. Ce type de crise, dont les effets nutritionnels sont désormais mieux appréhendés, touche plus fortement les populations citadines précarisées. Dans ce type de crise nationale et sous-régionale (Sahel en Afrique de l'Ouest en 2005, Afrique australe en 2002), les réponses sont généralement plus tardives et souvent « parasitées » par des choix politiques ou technocratiques¹⁹. Elles ont conduit à délaisser la question du stockage, pourtant stratégique, au profit de celle de l'approvisionnement marchand, avec des échecs patents. Elles donnent lieu à des prises de position vigoureuses souvent critiques, de la part des gouvernants comme des ONG²⁰.

La crise alimentaire de 2008 est sans doute venue préfigurer les futures crises africaines, rendues plus complexes par la multiplicité des protagonistes impliqués, plus aléatoires en raison d'interactions non modélisables et plus globales par la diversité de leurs enjeux²¹. La crise de 2008 a revêtu plusieurs dimensions²². Elle n'a pas été marquée, sauf ponctuellement dans certaines capitales africaines, par des ruptures d'approvisionnement, même si des baisses conjoncturelles de récoltes ont été observées sur d'autres continents. Il s'agissait d'abord d'une crise aiguë et importée d'accessibilité aux denrées pour les catégories urbaines pauvres dépendantes. Elle s'expliquait par l'emballement rapide des prix internationaux du riz (un marché pourtant exigü) entre septembre 2007 et juin 2008 et par son extension, du fait d'anticipations spéculatives, aux céréales locales traditionnelles (maïs, mil, sorgho)²³. À partir

17. J.-P. Olivier de Sardan, « Introduction thématique. La crise alimentaire de 2004-2005 au Niger en contexte », *Afrique contemporaine*, n° 225, 2008, p. 17-37.

18. Voir les approches « Vulnerability Assessment Mapping » et « Food Security Profiling » du Programme alimentaire mondial, « Sécurité des conditions de vie des ménages » de CARE, « Food Economy Approach and Risk Map » de Save The Children, Oxfam et Action contre la faim.

19. Thomas Plümpert et Eric Neumayer théorisent l'idée de dilemme politique en cas de famine, les gouvernements ayant des intérêts contradictoires à l'action et à l'inaction, dans « Famine Mortality, Rational Political Inactivity, and International Food Aid », *World Development*, vol. 37, n° 1, 2009, p. 50-56.

20. X. Crombé et J.-H. Jézéquel (dir.), *Niger 2005. Une catastrophe si naturelle*, Paris, Karthala, 2007.

21. T. Lang, « Crisis? What Crisis? The Normality of the Current Food Crisis », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n° 1, 2010, p. 87-97.

22. P. Janin et B. Giblin (dir.), dossier « Les enjeux de la crise alimentaire mondiale », *Hérodote*, n° 131, 2008.

23. Sur les causes associées de la crise importée, lire le dense article de D. Headed et S. Fan, « Anatomy of a Crisis: The Causes and Consequences of Surging Food Prices », *Agricultural Economics*, vol. 39, 2008, p. 371-392.

de là, la « crise » s'est progressivement autonomisée au gré des réactions politiques, des décisions économiques, des jeux de pouvoir, pour offrir certaines variations nationales. Elle a été plus forte dans les pays importateurs aux économies agricoles vulnérables (Sénégal, Mauritanie, Niger) ou marqués par une macrocéphalie urbaine (Égypte), mais aussi dans ceux où la situation a tardé à être reconnue et où les réponses ont été tardives ou embryonnaires (Zimbabwe, Mozambique). Paradoxalement, elle a très négativement ressentie par certaines catégories sociales urbaines intermédiaires, jusque-là épargnées, des capitales peu touchées par le manque et de pays ayant de bonnes potentialités agricoles (Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo)²⁴. Les émeutes doivent être considérées comme l'expression d'un désarroi et d'un sentiment de dépossession de la part de ces catégories intermédiaires en particulier²⁵. Une panoplie de réponses a été déployée. À l'échelle nationale, des actions immédiates et à portée limitée (exonération douanière des importations, distributions alimentaires, dons de coupons alimentaires) ont été menées. Des réponses agricoles nationales ambitieuses ont été élaborées afin d'acquérir une « auto-suffisance alimentaire durable », selon la nouvelle terminologie consacrée, avec des bilans encore mitigés (voir le texte d'Alexis Roy). Au niveau international, on a multiplié les déclarations d'intention, la création de comités et de plans *ad hoc*²⁶, maigrement dotés et avant tout destinés à rassurer et à inciter à une meilleure « gouvernance alimentaire ».

Quels enseignements politiques tirer de cette récente crise ? D'abord, que la faim a un coût social et politique supérieur aux dépenses financières qu'elle implique sous forme d'actions incitatives dès lors que l'on prend en compte son impact économique global (perte de productivité au travail, retards éducatifs, etc.) et, plus encore, que l'on intègre les tensions qu'elle peut engendrer. Un consensus a peu à peu émergé autour de la nécessité d'interventions régulatrices afin de protéger les plus pauvres et de stabiliser les États affaiblis par trois décennies de politiques d'ajustement, même si ces interventions

24. L'idée qu'une crise alimentaire peut apparaître là où elle ne devrait pas a pris, au cours de l'année 2008, une dimension particulière du fait des concurrences entre alimentation humaine, nourriture animale et production d'agrocarburants, ainsi que des mouvements spéculatifs sur les marchés agricoles. Sur le décalage entre potentialités, ressources et famine, voir G. Kebede, « Cycles of Famine in a Country of Plenty: The Case of Ethiopia », *Geojournal*, vol. 17, n° 1, 1988, p. 125-132.

25. P. Janin, « Les émeutes de la faim : une lecture (géo-politique) du changement (social) », *Politique étrangère*, n° 2009-2, 2009, p. 251-263. Ray Bush insiste aussi sur leur dimension « non-conjoncturelle » dans « Food Riots: Poverty, Power and Protest », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n° 1, 2010, p. 119-129.

26. Groupe de travail des Nations unies sur la crise alimentaire mondiale mis en place en avril 2008; Offensive pour la production alimentaire et contre la faim de la Cedeao à la fin 2008; Sommet du G8 à L'Aquila en juillet 2009; Fonds pour l'agriculture en Afrique avec l'appui financier de la BAD et de l'AFD à compter de juillet 2010.

restent incertaines du fait des hésitations et des concurrences entre intervenants (États, firmes, etc.). L'insécurité alimentaire des Africains se joue aussi désormais en partie hors d'Afrique, comme dans les négociations internationales à l'OMC. Cette crise exceptionnelle de 2008 a confirmé qu'au-delà de leurs discours tantôt rassurants, tantôt dénonciateurs, les protagonistes (médias, États, ONG, institutions internationales, entreprises agroalimentaires, fonds souverains) n'ont pas d'intérêt partagé à anticiper et à résoudre les crises alimentaires.

RÉGULER L'ACCÈS AUX RESSOURCES : LES JEUX DE POUVOIR ET D'ALLIANCES

L'accès aux ressources et leur redistribution – qu'il s'agisse d'aide alimentaire, de céréales commercialisées ou de terres cultivables – constituent un champ particulièrement intéressant d'analyse de la politisation de la faim.

L'aide alimentaire est sans doute la ressource la plus facilement mobilisable par les gouvernants, avec des effets très ambivalents selon les pays²⁷. Elle peut parfois être utilisée comme une arme politique afin de renforcer l'autorité du pouvoir central, de créer des systèmes d'allégeance et de discrimination territoriale ou ethno-communautaire, ainsi que cela a été largement pratiqué au Zimbabwe depuis l'arrivée au pouvoir de Robert Mugabe. En 1984, alors même que la situation alimentaire était très précaire après plusieurs années de sécheresse, le gouvernement a ainsi soumis le Matabeleland, fief de l'ethnie ndebele, à un contrôle militarisé des flux de denrées alimentaires (commerce et distribution) destiné à lutter contre la dissidence armée active dans la région²⁸. En juillet 2001, l'attribution d'un monopole d'achat et de vente du blé et du maïs au Grain Marketing Board – et donc l'interdiction d'importations privées – a fortement aggravé la pénurie. Plusieurs observations indépendantes (notamment de l'International Crisis Group) ont également dénoncé une instrumentalisation politique croissante de l'aide alimentaire du PAM dans un cadre électoral : les citoyens sont incités à voter pour les candidats de la Zanu-PF au pouvoir et sanctionnés par l'exclusion des distributions alimentaires en cas de vote non-conforme²⁹. La politisation, en régime autoritaire, peut aller bien au-delà, puisque les intervenants extérieurs peuvent être sommés de se soumettre (au risque de cautionner les dérives) ou se démettre (et risquer l'expulsion). En zone de conflit, comme en Somalie, au Liberia ou

27. A. de Waal, *Famine Crimes : Politics and the Disaster Relief Industry in Africa*, Oxford, James Currey, 1997.

28. Amnesty International, *Zimbabwe : Power and Hunger. Violations of the Right to Food*, s.l., 2004.

29. Voir RFI, « Quand l'aide alimentaire devient une arme politique », 15 décembre 2002.

au sud du Soudan, cette aide a pu être systématiquement accaparée par des chefs de guerre et servir à l'entretien d'allégeances politiques ou ethno-communautaires³⁰.

Le Zimbabwe constitue un cas exemplaire de désorganisation progressive de l'économie céréalière, en raison d'une politique autoritaire de réallocation des terres aux soutiens du régime (anciens combattants et ouvriers agricoles) à partir de 2000³¹. Mais la nature même des régulations d'accès à la terre peut, dans un environnement agronomique et politique plus ordinaire, aggraver la vulnérabilité alimentaire des populations. Les systèmes fonciers très inégalitaires que l'on retrouve dans les lamidats du nord du Nigeria et du nord du Cameroun participent ainsi à la construction de rapports sociaux de domination. L'insécurité foncière semble y constituer un des fondements mêmes du pouvoir, tandis que le versement d'une fraction des récoltes céréalières et du cheptel, dû au titre de la *zakat* (impôt), diminue les ressources de chaque exploitant³².

Plusieurs contributions, dans ce dossier, mettent en évidence le caractère structurant et incontournable des alliances entre certains groupes hétérogènes d'acteurs stratégiques – État, institutions internationales, ONG et réseaux marchands – impliqués dans la gestion de la sécurité alimentaire. Dans de nombreux pays, l'appareil d'État est en outre miné par les concurrences sectorielles entre ministères (Agriculture, Santé, Économie).

François Enten documente ainsi méticuleusement les « politiques d'arrangements » entre experts et gouvernement éthiopien, à chaque étape du fonctionnement du Système d'alerte précoce (SAP). Cette économie de la connivence³³ et du compromis semble porter un préjudice important à l'efficacité du système mais garantit à l'appareil d'État un minimum de légitimité et d'autonomie. Mais ces « jeux de légitimation politique », pour reprendre l'expression de Daniel Bourmaud et Dominique Darbon³⁴, ne mettent pas seulement aux prises gouvernement et bailleurs de fonds extérieurs.

30. Sara Pantuliano parle de l'émergence d'« une classe de "seigneurs de l'aide alimentaire" » dans « From Food Aid to Livelihoods Support: Rethinking the Role of WFP in Eastern Sudan », *Disasters*, vol. 31, supplément n° 1, 2007, p. s77-s90.

31. D. Compagnon, « Zimbabwe: de la "réforme agraire" à l'insécurité alimentaire », *Hérodote*, n° 131, 2008, p. 118-136.

32. Voir le texte très éclairant de Samuel Ndembo, « Rapports de domination et extension de l'insécurité: les migrations kirdi en zone foubé », in G. Courade (dir.), *Le Désarroi camerounais*, Paris, Karthala, 2000, p. 219-234 et l'ouvrage fondateur de Michael Watts, *Silent Violence: Food, Famine and Peasantry in Northern Nigeria*, Berkeley, University of California Press, 1983.

33. Voir P. Janin, « "Le soleil des indépendances (alimentaires)" ou la mise en scène de la lutte contre la faim au Mali et au Sénégal », *Hérodote*, n° 131, 2008, p. 92-117.

34. D. Bourmaud et D. Darbon, « La politique du pain... », art. cit., p. 40.

Des travaux récents, conduits au Mali comme au Burkina, ont également montré le caractère instrumental des relations tissées entre les principaux acteurs de la régulation du système alimentaire. Outre un faible renouvellement des élites marchandes, et plus particulièrement des grands importateurs céréaliers, on constate que règne dans ces deux pays une forte opacité des procédures de sélection des commerçants fournissant des céréales à l'État (pour la constitution de son stock national de sécurité) et aux autres opérateurs impliqués. Il en est de même pour la sélection des ONG qui composent la « liste restreinte » des partenaires de l'Union européenne et qui, à ce titre, bénéficient d'une part croissante de fonds publics. Ces partenariats tranchent avec les concurrences visibles entre ONG internationales qui opèrent parfois sur les mêmes terrains, avec les mêmes approches et les mêmes réponses techniques (supplémentation nutritionnelle, micro-crédit, embouche animale, etc.).

Alexis Roy s'intéresse aux relations entre État, commerçants et développeurs au sein du système alimentaire³⁵. À partir de l'analyse critique de l'« Initiative riz » du gouvernement malien, il traite de la question de la proximité, voire des chevauchements³⁶ entre élites politiques et oligopoles marchands. Il en souligne notamment les effets négatifs pour les consommateurs (ententes illicites sur les prix). De fait, si ce plan de relance rizicole, servi par une bonne campagne pluviométrique, a été marqué par une progression sensible des volumes récoltés, il n'a pas apporté de réponse à la question des prix de détail, qui ont peu baissé en 2009, ce qui a contribué à accentuer certaines polémiques.

Toute situation de crise est aussi productrice d'opportunités économiques et politiques. Ainsi, pour certains chercheurs³⁷, la sécheresse et la disette qui ont sévi en 2002 en Afrique australe ont servi « d'outil de relations publiques » aux lobbies technologiques et politiques américains, leur permettant de rappeler l'efficacité et l'utilité des plantes génétiquement modifiées ainsi que l'urgence de leur diffusion. Refuser cette innovation, c'était « un crime contre l'humanité », déclarait même le représentant américain du PAM à l'époque. Pour Alexis Roy, la crise alimentaire de 2008 a constitué une « chance » pour relancer la promotion de la variété de riz Nerica mise au point quelques années auparavant par l'ex-Adrao (Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, devenue depuis AfricaRice)³⁸. De fait, le gouvernement

35. Se reporter également à E. Grégoire et P. Labazée (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala/orstom, 1993.

36. Le *straddling* ou « chevauchement » est la capacité à diversifier les lieux et les formes de captation et d'investissement économiques pour des individus cumulant les fonctions et les statuts.

37. Voir par exemple N. Zerbe, « Feeding the Famine? American Food Aid and the GMO Debate in Southern Africa », *Food Policy*, vol. 29, 2004, p. 593-608.

38. Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice), *La Réponse à la crise rizicole. Rapport annuel 2008*, Cotonou, 2009, disponible sur <www.warda.org>. La crise a également permis la formalisation

malien et la recherche agronomique ont pu mettre en avant l'urgence d'une meilleure valorisation des potentialités agricoles afin de faire face à une hausse de la demande tout en vantant les futures opportunités commerciales à l'échelle sous-régionale³⁹.

À l'échelle internationale, cette crise alimentaire a ouvert une «fenêtre politique». Ainsi la FAO, institution au discours essentiellement développementaliste et agronomique et qui était en perte de vitesse par rapport au FMI et à la Banque mondiale⁴⁰, a-t-elle pu redéployer un discours mobilisateur sur l'innovation agricole. Cette crise a également été marquée par un regain d'activisme étatique au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso⁴¹. Des rapprochements imprévus se sont également esquissés entre gouvernants et société civile autour du thème de la «souveraineté alimentaire», les premiers relayant les discours altermondialistes sur la défense de l'agriculture familiale à l'OMC⁴².

NORMER ET MESURER LE MANQUE : LA POLITIQUE DES CHIFFRES

Gouvernants et experts partagent les mêmes préoccupations normatives en matière d'analyse de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Cette volonté de rationaliser les savoirs et leurs usages conduit à privilégier les données chiffrées standardisées à des fins comparatives, les approches rapides et classificatoires en lieu et place d'études approfondies plus qualitatives. Cette technicisation progressive (des outils et des discours) touche l'ensemble des acteurs impliqués sans pour autant dépolitiser le champ même dans lequel elle s'insère. Elle «relève d'un construit social et n'est pas un instrument purement objectif», martèle Agnès Labrousse⁴³. En outre, tout choix technique

d'alliance avec l'Irri (International Rice Research Institute) et la création d'une Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (Card) qui se donne pour but d'y doubler la production de riz d'ici 2018.

39. Situation très proche de celles du Sénégal avec la «Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance» (Goana), de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Cameroun.

40. È. Fouilleux, «À propos de crises mondiales... Quel rôle de la FAO dans les débats internationaux sur les politiques agricoles et alimentaires?», *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 4, 2009, p. 757-782.

41. Au Mali, le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) est directement rattaché à la Présidence de la République (depuis 2004). Au Sénégal, le CSA, jusque-là peu actif, est actuellement en phase de réorganisation. Au Niger, une Haute autorité à la sécurité alimentaire (Hasa), «fédérant toutes les structures intervenant dans le domaine», a été créée le 20 mai 2010.

42. Le Président malien Amani Touré a ainsi reconnu, lors du Forum social sur la souveraineté alimentaire de Sélingué en février 2007, que ce concept était «meilleur que celui de sécurité alimentaire».

43. A. Labrousse, «Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement», *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n° 7, 2010, p. 11.

s'appuie sur un ensemble de représentations qui sont, à leur façon, autant de manières de gouverner⁴⁴, celles-ci devenant, à leur tour, des normes délimitant le champ des actions.

Cette technicisation a pour effet de distinguer le « banal » de l'« anormal », note ici Vincent Bonnacase. Le volume des récoltes céréalières estimées reste, depuis la crise sahélienne de 1973-1974, la principale donnée utilisée pour mesurer le manque alimentaire, et ce malgré ses limites. C'est également à l'époque de cette crise que se mettent en place les premières expertises biomédicales centrées sur les corps des victimes⁴⁵. Malgré tout, les mesures standardisées de déficit nutritionnel ne se diffusent pas dans les dispositifs de suivi avant le milieu de la décennie 2000. C'est la crise nutritionnelle nigérienne qui favorisera cette prise de conscience et de pouvoir. Dès lors, cette médicalisation des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire (et donc des savoirs) tend à influencer les autres approches disciplinaires, comme le montre Moritz Hunsmann dans le cas tanzanien. En décrivant les nouvelles dimensions de la lutte contre l'insécurité alimentaire en Tanzanie, il montre comment cette question a cessé d'être appréhendée en des termes purement agronomiques, changeant du même coup les rapports de force entre les différents acteurs impliqués⁴⁶. La lutte contre la malnutrition a en effet cessé d'être un champ autonome pour se lier plus étroitement (notamment sur le plan financier) à la lutte contre le sida. L'accès à de nouvelles sources de financement n'est pas garanti pour autant et implique parfois d'âpres négociations. En se médicalisant, la sécurité alimentaire et nutritionnelle a toutefois ouvert une véritable « fenêtre politique » de collaboration, même si Moritz Hunsmann montre que ce processus n'est pas dénué de revers⁴⁷. Le cas tanzanien, à l'instar de celui de l'Afrique du Sud, est ici emblématique des nouvelles perspectives mais aussi des nouvelles contraintes en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.

44. Alain Desrosières utilise même la formule d'« outil de preuve et de gouvernement » pour désigner les usages politiques des chiffres et des indicateurs. Voir A. Desrosières, *Gouverner par les nombres. L'argument statistique II*, Paris, Presses de l'École des Mines, 2008, p. 8. Voir aussi le récent dossier de la *Revue française de socio-économie* sur « Les politiques de quantification », n° 5, 2010.

45. La nutrition émerge alors comme « champ expert » sans avoir encore ni la reconnaissance politique et médiatique, ni la posture hégémonique qu'elle a acquises depuis.

46. Le ministère de la Santé et l'Unicef occupent désormais une position importante dans les réunions de coordination aux côtés des ministères de l'Agriculture et de l'Économie. Voir les documents de l'Ifpri (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), du CILSS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) et du Club du Sahel qui rendent compte de ce glissement, notamment Ifpri, *Stratégie de l'Ifpri vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle*, Washington, 2003.

47. D. F. Bryceson, « Risking Death for Survival: Peasant Responses to Hunger and HIV/AIDS in Malawi », *World Development*, vol. 34, n° 8, 2006, p. 1654-1666.

Sur le plan technique, les gouvernants se sont aussi beaucoup appuyés, à partir des années 1990, sur les relevés de prix⁴⁸ et les mesures de pauvreté. Mais, là encore, leur mode de collecte et de calcul ainsi que leur usage posent question. En modifiant certains seuils ou certaines classes, en agrégeant les données, il est possible de minorer ou de majorer l'intensité et la diffusion de l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, il s'agit de données politiquement sensibles puisqu'elles dressent indirectement un bilan des actions de chaque gouvernement. Parallèlement, on relève le succès croissant, auprès de l'ensemble des acteurs humanitaires, d'indicateurs synthétiques permettant de caractériser les fragilités individuelles ou familiales⁴⁹. Ils permettent de délimiter des gradients de vulnérabilité à l'insécurité ou de malnutrition⁵⁰, aisément cartographiables, et rapidement utilisables par les experts et les gouvernants, sans que le protocole soit toutefois toujours explicite.

François Enten aborde la question des rapports tissés entre expertise institutionnelle et gouvernance politique à partir du cas éthiopien. Compte tenu de sa grande sensibilité politique aux pénuries céréalières récurrentes, l'Éthiopie constitue un exemple particulièrement intéressant⁵¹. L'immersion professionnelle de Enten lui permet d'analyser sans concession le « système-expert » de prévention des crises alimentaires. Alternant observations « à chaud » issues de la participation à des missions de terrain et relecture de documents d'évaluation, il montre combien les données chiffrées sur lesquelles s'appuient les décisions restent approximatives et parcellaires. Comment d'ailleurs les agents locaux des ministères techniques pourraient-ils assurer la mise à jour d'un ensemble de données thématiques localisées (par village et par district) avec des moyens de déplacement dérisoires et en un laps de temps très court ? La conclusion est valable pour l'ensemble des pays ayant

48. C. Araujo-Bonjean, C. Araujo et S. Brunelin, *Prévenir les crises alimentaires au Sahel : des indicateurs basés sur les prix des marchés*, Clermont-Ferrand, Cerdi, 2009.

49. On pourra consulter avec intérêt J. Burg, « Measuring Populations' Vulnerabilities for Famine and Food Security Interventions: The Case of Ethiopia's Chronic Vulnerability Index », *Disasters*, vol. 32, n° 4, 2008, p. 609-630; A. Swindale et P. Bilinsky, « Development of a Universally Applicable Household Food Insecurity Measurement Tool: Process, Current Status, and Outstanding Issues », *Journal of Nutrition*, n° 136, 2006, p. 1449-1452; M. Savy, Y. Martin-Prével, P. Sawadogo, Y. Kameli et F. Delpeuch, « Use of Variety/Diversity Scores for Diet Quality Measurement: Relation with Nutritional Status of Women in a Rural Area in Burkina Faso », *European Journal of Clinical Nutrition*, vol. 59, n° 5, 2005, p. 703-716.

50. Voir la série de rapports nationaux intitulés *Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité*, produits par le PAM entre 2003 et 2005, ainsi que le rapport conjoint PAM, FAO et al., *Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages au Niger (avril 2010). Résumé exécutif (mai 2010)*, s.l., 2010, disponible sur <www.reliefweb.int>.

51. En Éthiopie, à l'issue des élections législatives de 2005 marquées par des émeutes, le régime s'est durci : la loi sur la société civile de 2008 a fortement rogné les marges de manœuvre des ONG tandis qu'une loi de janvier 2009 autorise les arrestations de journalistes sur simple dénonciation.

développé des outils similaires (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Madagascar) puisque les logiques restent les mêmes.

La critique adressée à cette expertise dépasse la simple question des marges d'incertitude statistique. C'est aussi la diversité des modes de collecte qui pose problème : tantôt des observations, tantôt des déclarations, tantôt des simulations et, plus rarement, des mesures *in situ*. Se pose aussi la question des « combinatoires statistiques » propres à chacun, qui rendent aléatoires les comparaisons dans le temps et dans l'espace. L'examen des bulletins d'alerte précoce et des diagnostics régionaux produits par les ONG comme par les acteurs institutionnels montre aussi combien la production et la validation d'indicateurs synthétiques l'emportent sur la compréhension nuancée de processus complexes.

Plus inquiétante encore est l'opacité qui nimbe cette ingénierie technocratique. Des négociations serrées – des marchandages, pourrait-on dire – ont parfois lieu entre bailleurs et gouvernants pour calibrer le niveau « politiquement acceptable » du déficit céréalier⁵² (voir le texte de Vincent Bonnacase à ce propos sur le Niger). Les SAP ne procèdent pas d'une autre logique : leurs limites spatiales et leurs thématiques relèvent fort logiquement de choix de gouvernement. Ainsi ont-ils pendant longtemps négligé de s'intéresser à la faim dans les villes ou dans les zones non sahéliennes, au prétexte que les populations y auraient été moins vulnérables en raison de meilleures potentialités agronomiques ou d'une plus grande diversité d'activités. Mais les institutions internationales (FAO, PAM) ne partageaient-elles pas le même aveuglement ? Dans ce processus, les experts ne sont pas neutres et participent eux aussi à ce pilotage politique en fournissant un label d'objectivité et de scientificité. En retour, les choix effectués contribuent à façonner notre manière de percevoir les risques et d'appréhender la faim (ou de ne pas la voir) : ainsi experts, développeurs et gouvernants ont-ils pendant longtemps occulté l'existence de « famines vertes » en Éthiopie⁵³ ou celle de la malnutrition dans les zones cotonnières en Afrique de l'Ouest et les savanes tanzaniennes (voir le texte de Moritz Hunsmann), mieux dotées en potentialités agricoles ou en ressources monétaires.

52. M. Poussart-Vanier, « La politisation de l'aide alimentaire d'urgence au Burkina Faso », *Revue Tiers Monde*, n° 184, 2005, p. 753-754. Pour le cas du Mali, se reporter à P. Janin, « Leçons d'une crise alimentaire annoncée au Mali », IRD-Dakar, document de travail, 2008, p. 8-9, disponible sur <hal.archives-ouvertes.fr>.

53. Il s'agit des famines peu visibles qui touchent l'Éthiopie fertile aux terroirs minutieusement aménagés. Voir A. Gascon, « "Croissant aride" et Éthiopie "heureuse" : la "montagne la plus peuplée du monde" face aux crises », in F. Bart, S. Morin et J.-N. Salomon (dir.), *Les Montagnes tropicales. Identités, mutations, développement*, Talence, Cret-Dymset, 2001, p. 193-204. Voir aussi S. Planel, *La Chute d'un Éden éthiopien. Le Wolaita, une campagne en recomposition*, Paris, IRD, 2008.

Les statistiques mobilisées comme, plus tard, les cartes de l'insécurité alimentaire doivent avant tout être efficaces, c'est-à-dire capables de marquer les esprits, constate Vincent Bonnecase, car ce sont ces « produits d'appel », comme les images médiatiques, qui accélèrent la reconnaissance d'une crise. Bien plus, en dépit de leurs approximations, ces données orientent, valident et légitiment nombre d'interventions d'urgence. Le contrôle de l'information comme des distributions en nature ou en argent est souvent essentiel en période de crise pour consolider le régime en place. Si le contrôle de l'information semblait déjà efficace au début de la décennie, il semble s'être renforcé depuis dans de nombreux pays, comme en témoigne par exemple la gestion par les appareils d'État de nombreux sites internet sur le suivi de la sécurité alimentaire⁵⁴.

EXHIBER LA FAIM : LE POIDS DES MOTS ET DES IMAGES

La faim n'échappe évidemment pas à aux effets de la médiatisation. Un traitement émotionnel de l'information permet de « fabriquer » de l'indignation, quand il ne facilite pas le travail de dénonciation croisée et la quête des responsabilités. Le travail des journalistes permet aussi de rendre compte des controverses et de dénoncer certains silences⁵⁵.

Vincent Bonnecase revient ici sur la famine de 1973-1974 au Niger pour s'interroger sur le décalage (temporel et statistique) entre la réalité de la pénurie et la reconnaissance sociale et politique de son caractère paroxystique. Il montre combien – et cela vaut aussi pour les crises postérieures – le dispositif de gestion (encore embryonnaire à l'époque, faute de structures internationales dédiées et d'appareillage technique approprié) orienté vers la production de données céréalières ne pouvait permettre d'anticiper la crise. De fait, l'intensité de la sécheresse, considérée comme un indicateur assez fiable d'une crise, s'est révélée assez peu mobilisatrice : ce sont bien les déplacements de populations et les décès massifs qui ont contraint le gouvernement à réagir. Le choix des informations relayées joue donc un grand rôle dans la construction de l'objet « crise ». En Éthiopie, ce sont les déplacements forcés de populations, occasionnant de nombreux décès, des zones désertiques de l'Ogaden vers le « grenier utile », plus au sud, qui ont contribué à rendre insupportable la famine en cours. Inversement, en 2005 au Mali, le président Amani Toumani

54. Au Mali, <www.casa-mali.org>; au Burkina Faso, <www.sasbf.net>; à Madagascar, <www.sirsa.mg>.

55. Voir M. Tidjani Alou, « La crise alimentaire de 2005 vue par les médias », *Afrique contemporaine*, n° 225, 2008, en particulier p. 51-53.

Touré a demandé aux populations rurales « de ne pas bouger et de rester sur place », l'État préférant apporter une aide délocalisée afin d'éviter un exode massif et durable vers les villes.

À bien des égards, la peur de la reconnaissance médiatique de la famine et des mobilisations sociales qu'elle pourrait engendrer travaille les gouvernants⁵⁶. De fait, la gestion de la pénurie n'a jamais cessé d'être une préoccupation politique de premier ordre depuis le XIX^e siècle⁵⁷. Le marquage saisonnier des corps, en période de soudure, lorsque les greniers sont vides et lorsque l'argent manque, ne semble ni apitoyer, ni véritablement inquiéter. « La soudure alimentaire n'est pas un phénomène récurrent mais une part de notre vie agricole normale », déclarait ainsi, le 26 avril 2000, Meles Zenawi, Premier ministre éthiopien, dans son discours d'ouverture au « Symposium international sur les performances socio-économiques » à Addis-Abeba. D'aucuns pourraient y voir la prégnance résiduelle d'un « ethos de la frugalité » dans les sociétés du risque : la satiété et la convoitise y seraient encore culturellement désavouées. Inversement, le manque serait plus difficile à accepter pour ceux qui le découvrent (les « classes moyennes urbaines ») dans la mesure où il est associé à une perte de sociabilité liée aux dons et contre-dons alimentaires ainsi qu'à la capacité à « fêter »⁵⁸. On saisit combien une microsociologie de la précarité alimentaire s'avère nécessaire pour compléter les bilans réducteurs fondés sur des indicateurs standardisés.

Certains gouvernants africains sont en tous les cas très sensibles aux qualificatifs utilisés en période de tension alimentaire. Reconnaître l'existence d'une crise alimentaire, c'est certes admettre l'échec des « stratégies » agricoles et alimentaires et s'exposer aux critiques d'une presse qui va parfois un peu vite en besogne, mais c'est surtout déchoir dans la symbolique du « bon père » nourrissant sa famille. Or c'est souvent sur le maintien de cette capacité à redistribuer que se joue la survie d'un régime. Ne plus pouvoir redistribuer, c'est en effet rompre le contrat social qui lie le « bon chef » à ses dépendants⁵⁹.

56. Comme le reconnaissait courageusement, en entretien privé, la Commissaire à la Sécurité alimentaire du Mali à propos de la crise alimentaire de 2005 : « L'année dernière, on a failli sauter. C'était une bombe. On a eu très peur de la situation. C'est pour ça que les autorités sont en train de sensibiliser [les populations] ». Entretien, Bamako, 19 janvier 2006.

57. B. A. Gado, *Une histoire des famines au Sahel...*, *op. cit.*

58. Se reporter à P. Janin et F. de Ch. Ouédraogo, « Précarité et vulnérabilités alimentaires », in F. Boyer et D. Delaunay D. (coord.), « OUAGA. 2009 ». *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain. Rapport provisoire*, Ouagadougou, IRD/Ambassade de France à Ouagadougou, 2009, p. 204-229.

59. Voir J. Siméant, « "Économie morale" et action collective dans les Afriques. Valeur heuristique et usages d'un concept », communication au colloque « Lutter dans les Afriques », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 22-23 janvier 2010 et V. Bonnecase, « Faim et mobilisations sociales au Niger dans les années 1970 et 1980 : une éthique de la subsistance ? », *Genèses*, n° 81, à paraître en décembre 2010.

D'ailleurs, comme le relève Boureima Alpha Gado, la famine était parfois considérée dans le Niger précolonial comme la « juste » sanction d'un pouvoir illégitime ou incompetent⁶⁰. « L'enjeu vital [est bien] la gestion des demandes sociales », rappellent Daniel Bourmaud et Dominique Darbon à propos du Kenya et du Zimbabwe des années 1980⁶¹. Plus largement, l'effort des gouvernants vise aussi à « rester le[s] maître[s] du jeu de la politique alimentaire⁶² » vis-à-vis des producteurs, des consommateurs, des commerçants et des intervenants extérieurs, même si leurs intérêts divergent. À l'avenir, les gouvernants seront écartelés entre la nécessité de maintenir des bas prix à la consommation (« biais urbain ») et celle d'encourager des prix plus rémunérateurs à la production afin de réduire la dépendance alimentaire.

Les termes de « disette » et de « famine », très marqués historiquement, sont de plus en plus bannis des discours. Au Niger et au Mali, lors de la crise alimentaire sous-régionale de 2005, l'usage du terme « famine » a été vigoureusement combattu par les gouvernants, qui ont préféré parler de « soudure alimentaire aggravée »⁶³. Inversement, les médias en font parfois un usage hâtif, tandis que les humanitaires ont logiquement intérêt à forcer le trait. Plus prosaïquement, si la famine est bien « la résultante de chocs sur des systèmes alimentaires et des populations vulnérables [...] qui n'ont pu être anticipés ou circonscrits par les décideurs⁶⁴ », le terme n'est pas à proscrire pour caractériser certaines crises alimentaires africaines. À Dakar, en mars 2008, l'inscription « On a faim », apparue à certains carrefours routiers avant l'ouverture de la Conférence islamique, a rapidement été effacée, signe d'une grande vigilance du pouvoir en place. *A contrario*, certains gouvernants paraissent relativement insensibilisés : en août 2002, en pleine crise alimentaire liée à la sécheresse, en dépit des 2,3 millions de personnes touchées par la faim (près du quart de la population), le président zambien Mwanawasa s'est offert le luxe de refuser une aide américaine de 10 000 tonnes de maïs parce qu'il s'agissait d'une céréale génétiquement modifiée⁶⁵.

60. B. A. Gado, « Légitimité politique et gouvernance de la faim. Du comportement des "pouvoirs" en période de famine : une perspective historique », communication lors de la journée d'étude « Crises alimentaires et sous-alimentation ordinaire en Afrique subsaharienne. Quand la faim devient-elle un problème ? », Bordeaux, CEAN, 8 juin 2009.

61. D. Bourmaud et D. Darbon, « La politique du pain... », art. cit., p. 36.

62. *Ibid.*, p. 42.

63. Voir P. Janin, « Leçons d'une crise alimentaire annoncée... », art. cit. ; M. Gazibo, « L'espace politique nigérien de la crise alimentaire », in X. Crombé et J.-H. Jézéquel (dir.), *Niger 2005...*, *op. cit.*, p. 67.

64. Ph. Hugon, « L'économie de la famine, inefficience du marché, inéquité des droits ou risque systémique ? » *Revue économique*, vol. 51, n° 3, 2000, p. 647.

65. Déclarant devant le Parlement de Lusaka : « la Zambie préfère mourir de faim que de manger les produits toxiques ».

La médiatisation croissante des scènes de faim a des effets ambivalents. Elle se traduit, par exemple, par le fait que les relations extérieures de certaines institutions (PAM, FAO, Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) sont de plus en plus assurées par des chargés de communication dont la formation et les modes d'expression ont plus à voir avec le journalisme ou la publicité qu'avec l'économie ou l'anthropologie⁶⁶. De même, la photo et la vidéo sont de plus en plus utilisées pour rendre compte des distributions alimentaires, en lieu et place d'évaluations plus systématiques faites auprès des bénéficiaires. Cette tendance ne s'explique pas seulement par des impératifs financiers et temporels mais également par le souci de maintenir une certaine opacité sur ces mécanismes⁶⁷. Force est de constater que rien ne se décide sans une médiatisation outrancière des situations d'urgence, la faim ordinaire restant peu vendeuse⁶⁸. Depuis la famine au Biafra et plus encore depuis les années 1980, la « peopolisation » désormais incontournable de l'action humanitaire modifie également fortement les priorités d'intervention, désormais davantage dictées par l'actualité que par une analyse objective.

Ce dossier est, bien entendu, loin de pouvoir répondre à la principale inquiétude née de la crise alimentaire de 2007-2008 : comment concilier les exigences de durabilité agro-environnementale, d'équité sociale et de productivité agricole croissante en Afrique subsaharienne avec des moyens dérisoires ? Sur ce sujet, les champs d'étude en friche restent nombreux. Les investissements fonciers des États d'Asie et du Moyen-Orient, tout comme ceux de certaines firmes agro-industrielles, pour la production de riz ou d'agrocarburants constituent ainsi un territoire d'investigation politique et historique encore relativement vierge. L'étude du champ de l'ingénierie informationnelle (de ses objets comme de ses supports), auquel certaines

66. Observations faites lors d'une mission en décembre 2006, à Rome, au siège de la FAO (réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires) et au siège du PAM entretien du 14 décembre 2006 avec G. Simon, directeur du Système international d'information sur l'aide alimentaire (Interfais) et F. Buratto, directeur du Service des achats en produits alimentaires (ODTP).

67. C. Ardit, « Niger : chronique d'une évaluation censurée », *Revue Tiers Monde*, n° 184, 2005, p. 861-881.

68. Ainsi, dans le cas de la crise nigérienne, plus de huit mois s'écoulaient entre l'alerte lancée par le PAM en novembre 2004 et le déblocage d'une aide d'urgence (en juillet 2005) consécutif à un reportage de la BBC, montrant des enfants malnutris agonisants ! En juin 2010, le chargé des affaires humanitaires au Bureau des Nations unies à Madagascar, déclare également que le problème persistant de la faim dans le sud-ouest aride est « peu vendeur » mais que, grâce à une montée en flèche des admissions sanitaires, « au moins maintenant, nous avons quelque chose à montrer [aux bailleurs] ». Voir « Madagascar : la faim, difficile à vendre », *Bulletin IRIN*, 28 mai 2010.

contributions font ici écho, est également loin d'avoir été épuisée. Enfin, si les récents discours sur la « gouvernance alimentaire », concept mou et polymorphe (faisant par exemple de la « participation » et de la « concertation » des facteurs idéologiques de succès), n'apparaissent ici qu'en filigrane, c'est parce qu'ils revêtent un caractère davantage incantatoire qu'opérationnel. Une des principales gageures pour ses promoteurs consistera à jouer sur l'ensemble des échelles (du local au global) et à intégrer, parfois à leur corps défendant, des acteurs jusque-là ignorés (réseaux marchands). Le point le plus préoccupant pour l'avenir est *in fine* la difficulté à construire des coalitions d'acteurs, hétérogènes et aux intérêts souvent divergents, et à faire reconnaître la sécurité alimentaire comme un bien public⁶⁹ ■

Pierre Janin

UMR 201 « Développement et sociétés »

Institut d'étude du développement économique et social

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne / IRD

69. F. Lerin et S. Louafi, « "Tout bouge, rien ne change?". De la difficulté à considérer la sécurité alimentaire comme un bien public global », *Le Courrier de la planète*, n° 91, 2009, p. 5.